

Mission

L'assistant ingénieur en Sciences de l'Information Géographique (Sc-IG) applique des méthodes et des techniques en collecte, traitement, analyse, représentation et diffusion en Sc-IG dans le cadre d'un projet de recherche en tenant compte des contraintes scientifiques et techniques prédéfinies. Il mène ce travail en interaction avec une équipe de recherche ou un service.

Activités principales

- Appliquer des méthodes en collecte, traitement, analyse, représentation et diffusion de l'information géographique adaptée à un objet d'étude,
- Exécuter des chaînes de traitement prédéfinies : production de données, analyse spatiale, géostatistiques, ...
- Produire des cartes en cohérence avec les règles sémiologiques et les objets d'étude,
- Adapter la représentation de l'information géographique au support de publication (papier, numérique, ...),
- Assurer la pérennité des données en Sc-IG de l'unité (archivage et stockage),
- Estimer et gérer les moyens matériels et techniques nécessaires au déroulement du projet,
- Transmettre son savoir-faire en interne et en externe,
- Actualiser ses connaissances disciplinaires et thématiques.

Conditions particulières d'exercice

Missions éventuelles en France et à l'étranger

Compétences principales

Connaissances générales ou théoriques

- Connaissance élémentaire des Sc-IG (du traitement et de l'analyse de l'information, en géographie et/ou dans les domaines de la cartographie, des SIG et de la télédétection, géostatistiques...)
- Connaissance approfondie de la cartographie (sémiologie, généralisation, construction de légende, étiquetage)

- Connaissance des techniques d'exécution, d'exploitation et de contrôle des observations concernant la position planimétrique et altimétrique
- Connaissance élémentaire des thématiques de recherche de l'unité et des institutions d'appartenance
- Utilisation des sources de données géographiques identifiées au sein de son équipe de recherche
- Connaissance élémentaire sur les normes et standards du domaine.
- Connaissance générale sur la réglementation en matière de propriété scientifique et intellectuelle dans le cadre des productions cartographiques

Compétences opérationnelles

- Mettre en oeuvre différents matériels de mesure, de positionnement, de saisie des données et d'implantation
- Maîtriser la sémiologie graphique et les règles de typographie
- Maîtriser les techniques de numérisation et de traitement des données numérisées
- Compléter ses connaissances disciplinaires et thématiques
- Maîtriser les techniques de présentation orale et écrite
- Respecter le cadre d'une démarche qualité (gestion et saisie de métadonnées concernant les données géographiques,...)

Tendances d'évolution (facteurs clés à 3 ans et impacts sur l'emploi-type)

- Adaptation à l'évolution des méthodes et outils d'acquisition de données géoréférencées
- Utilisation de nouveaux outils de partage de données (services distribués, plate-forme collaborative)